

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0271932500040

Croth - Eure

Type

Declaration prealable

État

Autorisé

Autorisation

20/01/2026

Surface créée

4 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 01/08/2026 à 12:46 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0271932500040
Type	Declaration prealable
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Service public ou intérêt collectif
Demandeur	PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES
SIREN / SIRET	853958650 / 85395865000022

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2025
Autorisation	20/01/2026
Décision	20/01/2026
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2026-01
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2026-01

Localisation

Adresse	FORET DE ROSEUX CROTH 27530
Commune	Croth (27193)
Département	Eure (27)
Région	Normandie (28)
Code postal	27530
Parcelles cadastrales	B 434

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	2 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	2 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Déclaration préalable
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Service public ou intérêt collectif
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:04
Dernière observation	02/07/2026 03:42

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES	853958650	Société du permis
FORVIS MAZARS SA	784824153	Commissaire aux comptes titulaire
418009726	418009726	Commissaire aux comptes titulaire
712024140	712024140	Commissaire aux comptes titulaire
ACHOUR MESSAS	-	Directeur Général
ALAIN CHAVANCE	-	Directeur Général
VIRGINIE CHAUVIN (NICOLAS)	-	Directeur Général
ARIANE MIGNON	-	Membre du conseil de surveillance
CHRISTOPHE TALLOT	-	Membre du conseil de surveillance
DOMINIQUE MULLER	-	Membre du conseil de surveillance
EVE MARTINEAU	-	Membre du conseil de surveillance
FLORENCE PAGE	-	Membre du conseil de surveillance
FLORENT ROHLES	-	Membre du conseil de surveillance
LAURENT INARD	-	Membre du conseil de surveillance
MARINE CAMBOLIN	-	Membre du conseil de surveillance
OLIVIER LENEL	-	Président du directoire
XAVIER PAVOUX	-	Directeur Général
DAGAN TRAINOR KASANA	-	Président de SAS

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.